

Aux personnes concernées

AVIS PUBLIC

États financiers 2022

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, directeur général et greffier de la Ville de Saint-Gabriel;

QUE le rapport financier de la Ville de Saint-Gabriel, pour l'exercice financier 2022, sera déposé au conseil municipal, conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, lors de la séance ordinaire tenue le 12 juin 2023 à 19h30, à la salle du conseil située au 45, rue Beausoleil à la Ville de Saint-Gabriel.

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 31^e jour du mois de mai année.

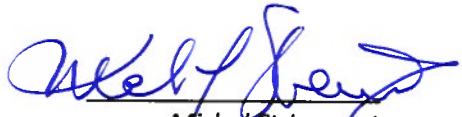


Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉ, MICHEL ST-LAURENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL, CERTIFIE AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN EN AFFICHANT UNE COPIE À L'HÔTEL DE VILLE, 45 RUE BEAUSOLEIL, ENTRE 9 H ET 16 H, LE 31 MAI 2023 ET SUR LE SITE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL AU <http://www.ville.stgabriel.qc.ca/>.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 31^e JOUR DU MOIS DE MAI 2023.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier